



FORMATION : MAITRISER LES BASES ADMINISTRATIVES DU STATUT D'ARTISTE-AUTEUR

FORMATION ACTION DISPENSEE PAR TADA

Cette formation permet à l'artiste de faire le point sur son statut d'artiste-auteur.ice :

- *De connaître le cadre fiscal, social et juridique du statut d'artiste ainsi que les obligations annuelles associées,*
- *D'identifier les activités autorisées,*
- *De gérer la multi-activité.*

BUT

Être en capacité de choisir le statut et l'option fiscal les plus adaptés à son activité et de les modifier afin de développer sa professionnalisation.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- . Connaître et comprendre le cadre juridique, social et fiscal du statut et les obligations associées notamment de déclarations ;
- . Maîtriser les avantages et inconvénients de chacun des statuts et options fiscales ;
- . Identifier la distinction entre salariat et travail indépendant ;
- . Identifier les différentes rémunérations possibles avec le statut d'artiste-auteur ;
- . Maîtriser les fondamentaux de la gestion fiscale et sociale des activités des artistes-auteur.

COMPETENCES PROFESSIONNELLES DEVELOPPEES

- Maîtriser le vocabulaire fondamental encadrant le statut administratif de l'artiste-auteur ;
- Gérer son administration par l'identification des ressources et organismes disponibles ;
- Mettre en œuvre les fondamentaux de la gestion fiscale et sociale des activités des artistes-auteurs.

MODALITES D'ORGANISATION LOGISTIQUE

Durée : 1 jour et demi / 10 heures de formation

Effectif : 8 personnes maximum

Tarif : 350 euros € TTC (article 261-4-4 du CGI, exonération de TVA)



Lieu : Paris, France / Bâtiment accessible aux personnes à mobilité réduite

Accessibilité et handicap : si vous êtes en situation de handicap et/ou que vous avez besoin d'une compensation ou d'une adaptation, nous sommes à votre écoute : contact@tada-agency.com

Public visé : Cette formation s'adresse à tout artiste-auteur.rice, graphiste, photographe qui souhaite professionnaliser sa pratique artistique

Pré-requis :

- . Avoir obtenu un numéro SIRET
- . Envisager son activité artistique en tant que projet professionnel

DEROULE DE L'ACTION DE FORMATION – CONTENU DE LA FORMATION

JOUR 1

Matinée (9h – 13h00) : Apport de savoir

- .La nécessité d'avoir un statut professionnel
- .Quelles activités peut-on exercer en tant qu'artiste-auteur ?
- .Le cas de la multi-activité

*l'exercice simultané d'activités relevant de différents statuts
le décret du 28 août 2020 relatif aux revenus tirés d'activités accessoires*

.Le statut juridique, fiscal et social de l'artiste-auteur

*l'entreprise individuelle
l'impôt sur le revenu : distinction entre la déclaration en traitements et salaires et la déclaration en bénéfices non commerciaux
la TVA
la sécurité sociale*

.Les déclarations annuelles auprès de l'URSSAF et des impôts

.Les charges

*le paiement des cotisations sociales
le paiement de l'impôt sur le revenu : l'acompte contemporain*

Après-midi (14h – 16h) : Auto-diagnostic de la situation de chaque participant autour d'exercices pratiques et de cas concrets

Exercices sur l'analyse de leurs pratiques et questions à se poser avec des quizzes

Feuille de route sur les points clés d'amélioration, les résolutions à prendre et les moyens à mettre en œuvre

JOUR 2

Matinée (9h- 13h00) : Apports de savoir et savoir-faire à l'apprenant

.Les documents administratifs clés à utiliser et maîtriser

.Les interlocuteurs administratifs clés

le centre des formalités des entreprises



les organismes chargés du régime des auteurs pour le compte de la sécurité sociale
la fusion AGESEA et Maison des Artistes au sein de l'URSSAF
la retraite
les services des impôts (particulier et professionnel)
la formation professionnelle
la CAF

.Les démarches pour changer de statut et de régime fiscal

ORGANISATION

EQUIPE PEDAGOGIQUE

Delphine Toutain, fondatrice de TADA.

Delphine Toutain est consultante en organisation et optimisation du fonctionnement des ateliers d'artistes. Elle est la fondatrice de TADA, une entreprise culturelle créée en 2016 sous forme de boîte à outils pour simplifier le quotidien administratif et le développement professionnel des artistes. Elle forme les étudiants de nombreuses écoles d'art comme l'Ecole des Beaux-Arts de Paris, l'Ecole des Arts Décoratifs de Paris, l'Ecole Nationale Supérieure de la Photographie de Arles et intervient également auprès de structures privées comme POUISH Manifesto – incubateurs d'artistes ou ARTAGON, association de soutien aux artistes émergents.

Impliquée dans l'autonomisation des artistes, elle est la co-fondatrice et la vice-présidente de l'association ASAP (Association de soutien aux artistes professionnel·le·s) et a co-écrit le *Backpack de l'Artiste*, un livre doté de 500 références et outils pour aider les artistes dans leur développement.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Séance de formation en salle de réunion, avec projection d'un support de cours et études de cas concrets

Exposés théoriques et quizzes

Etude de cas concrets et exercices participatifs pour instaurer une dynamique de groupe et susciter des échanges

Mise à disposition en ligne des supports pédagogiques et références bibliographiques à la suite de la formation

Suivi sur un groupe de discussion fermée avec un support de messagerie

DISPOSITIF DE SUIVI DE L'EXECUTION DE L'EVALUATION DES RESULTATS DE LA FORMATION

Exercices individuels et en groupe

Auto-diagnostic de la pratique de chaque participant et auto-évaluation des apprentissages

Questionnaire de satisfaction

Formulaires d'évaluation de la formation



Remise d'une attestation de fin de formation

CONTACT ET MENTIONS LEGALES :

Delphine Toutain – 06 80 13 01 42

delphine@tada-agency.com

Nom de l'organisme de formation : TADA

Adresse : 19B RUE DU RHIN 75019 PARIS

Numéro SIRET : 84877534200019

Code APE : 8211Z

Numéro de déclaration d'activité : enregistrée sous le numéro 11756338375 auprès du préfet de région d'Ile-de-France

REFERENCES :

École nationale supérieure des Beaux-Arts, Paris

École nationale supérieure des Arts Décoratifs, Paris

École nationale supérieure de la photographie, Arles

ADAGP – Société de gestion collective des droits d'auteur

Manifesto, POUISH – Incubateurs d'artistes

ARTAGON - association d'intérêt général dédiée au soutien, à la promotion et à l'accompagnement de la création émergente